

24 mai 2011

11.376

Question Daniel Ziegler et Jean-Jacques Aubert**Taxe au sac – Règlement cantonal d'exécution**

Le Grand Conseil a voté le 29 septembre 2010 la loi portant modification de la loi concernant le traitement des déchets (LTD, du 13 octobre 1986) dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2012.

Le Conseil d'Etat peut-il expliquer pourquoi 237 jours après le vote du Grand Conseil le règlement cantonal d'exécution et le règlement communal type n'ont toujours pas été promulgués, alors qu'en aval les communes doivent encore adapter leurs règlements communaux et leur système de facturation, pour ne pas parler d'autres mesures adéquates et nécessaires?

Cosignataires: L. Debrot, P. Herrmann, D. Angst, C. Gehringer, C Maeder-Milz, G. Hirschy, A. Shah, C. Dupraz et S. Barbetti Buchs.